

# L'humidité dans les parois

savoir réaliser les choix techniques  
et de mise en œuvre pour des  
bâtiments sains et pérennes

>>> Développement durable et QEB



## PROGRAMME

### 1. Rappel des notions et des enjeux

Pérennité des parois, efficacité thermique, sources d'humidité

### 2. Les transferts d'humidité dans les parois

Mode de déplacement de la vapeur d'eau et de l'eau  
Repérage des zones de condensations (point de rosée)  
Comportement des matériaux  
Choix à réaliser pour des parois pérennes

### 3. Etude des principaux systèmes constructifs

ITE, paroi ossature bois, ITI et toitures terrasses

### 4. Fonctionnement du bâti ancien : comment intervenir sur le mur ancien

Comprendre le comportement des bâtiments anciens vis-à-vis de l'humidité  
Comprendre le comportement des murs anciens  
Principes à respecter pour isoler un mur ancien sans le dégrader  
Repérage des murs à « risques » et précautions à prendre

### 5. Focus sur les points sensibles

Ponts thermiques, réseaux, canalisations...

+ Présentations des annexes (matériaux hygroscopiques, base de données matériaux, fiches isolants...)

## OBJECTIFS DE FORMATION

- > Comprendre la problématique de l'humidité dans les parois
- > Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre n'entraînant aucune pathologie, en isolation thermique intérieure, extérieure et ossature bois ; en neuf et en réhabilitation

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation power point - Exemples/échanges
- Etude de cas concrets, exercices
- > Les supports de cours seront remis aux participants
- > Taille du groupe : max. 16 personnes

## INTERVENANT

**Samuel COURGEY**, Arcanne – Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

## PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

## DUREE & LIEU

1 jour de formation soit 7,5 heures

**Horaires** : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

**Lieu** : Lieu : **Ordre des Architectes Grand Est**, 5 rue Hannong 67000 Strasbourg

## TARIF & PRISE EN CHARGE

**Tarif** : 350 € HT (420 € TTC)

**Tarif préférentiel** :

> Inscription à 2 ou + : 300 € HT (360 € TTC)

> Ancien.e stagiaire DDQE : 300 € HT (360 € TTC)

**Formation prise en charge par les OPCA (FIF-PL, Actaliens, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.**

*Par ex. pour les libéraux / gérants / autoentrepreneurs :*  
Remboursement FIF-PL : 350 € HT par jour (**soit 100%**)  
+ crédit d'impôt formation 74 €

## CONTACT

**Hélène LUDMANN** - [helene.ludmann@scop-les2rives.eu](mailto:helene.ludmann@scop-les2rives.eu)

À la Plage, 15 avenue du Rhin, 67100 STRASBOURG

Tél : 06 61 87 36 63 // [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée  
sous le n° 82 69 12060 69

SIRET : 539 062 117 00012 / code APE : 8559A

**Organisme de formation labellisé DATADOCK**

# FICHE D'INSCRIPTION

Possibilité de s'inscrire en ligne [en cliquant sur ce lien !](#)

Vous pouvez vous inscrire à nos formations en envoyant cette fiche d'inscription accompagnée du chèque de règlement à l'adresse suivante :

> Par courrier : Scop les 2 rives, 15, avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG

> Par mail : [helene.ludmann@scop-les2rives.eu](mailto:helene.ludmann@scop-les2rives.eu)

Et pour toute demande d'information complémentaire : Hélène LUDMANN, +33 6 61 87 36 63

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69

SIRET : 539 062 117 00012 / code APE : 8559A

**STRUCTURE :** \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Nom de l'OPCA \_\_\_\_\_

**EMPLOYEUR :** NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

**STAGIAIRE :**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Adresse e-mail \_\_\_\_\_

N° tél. \_\_\_\_\_ N° port. \_\_\_\_\_

**Je souhaite m'inscrire à la formation** \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_ Tarif TTC : \_\_\_\_\_ (ancien.ne stagiaire, le préciser)

Je m'inscris avec un.e autre stagiaire : \_\_\_\_\_ (nom et prénom)

Je bénéficie d'une réduction en tant qu'ancien.ne stagiaire QEB/DDQE

**Fait à** \_\_\_\_\_ **Le** \_\_\_\_\_ **Signature**

*Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche / remplissage du formulaire en ligne*



**Les formations de la Scop les 2 rives sont prises en charge par les OPCA.**

[Le détail des montants est téléchargeable ici](#)

**Quel est mon OPCA ?**

Architecte, paysagiste, BET, économiste... en libéral, gérant.e non salarié.e ou autoentrepreneur : FIF PL

Architecte, paysagiste, BET, économiste... gérant.e salarié.e : ACTALIANS

Chef d'entreprise artisanale : FAFCEA

Salarié.e d'agence d'architecture : ACTALIANS

Salarié.e de bureau d'étude (thermique, économie...) et d'agence de paysage : FAFIEC

Salarié.e du bâtiment (dont CAE) : CONSTRUCTYS

Salarié.e de CAUE, centres de ressources, bailleurs, associations... : UNIFORMATION

& pour les libéraux et gérant.es non salarié.es : **crédit d'impôt formation mobilisable**